

Conseil Municipal du mardi 8 décembre 2020

Question écrite d'Antoine Boudinet

Concernant la mise en place d'un moratoire visant à interdire l'usage par les forces de l'ordre des Lanceurs de Balles de Défense et autres armes sublétales sur l'ensemble du territoire de la commune.

Samedi 8 décembre 2018, place Pey Berland, alors que je participais pacifiquement à une manifestation dite « Gilets Jaunes », j'ai eu la main arrachée par une grenade GLI-F4.

La grenade lacrymogène instantanée GLI-F4 est une grenade, assourdissante et à effet de souffle, contenant une charge explosive constituée de 26 grammes de TNT ainsi que de quatre grammes d'hexocire.

Comme la plupart des gens présents ce 8 décembre, j'étais complètement ignorant des armes dont disposaient les Forces de l'Ordre. Je ne savais évidemment pas que cette arme sublétale pouvait en un instant faire disparaître une partie de mon corps et me laisser à jamais manchot.

J'avais 26 ans.

Je ne suis hélas pas le/la seul.e girondin.e venu.e manifester à Bordeaux à avoir été mutilé.e ou lourdement blessé.e par la police avec son utilisation quasi systématique du L.B.D ou des grenades.

Parfois, nous ne connaissons que le prénom de ces trop nombreuses victimes et sans doute y en a-t-il eu d'autres sans que nous le sachions.

La plupart des manifestant.e.s ont été blessé.e.s place Pey Berland, en face de la mairie.

Voilà les faits.

Guy Bernier, 60 ans, a eu la mâchoire fracturée le 1^{er} décembre 2018.

Medhi a été blessé au torse et a eu une tuméfaction du poumon le 1^{er} décembre 2018.

Frédéric Roy a eu la main arrachée le 3 décembre 2018. Ce jour-là, il a aussi perdu - entre autre - son travail.

Jean-Marc Michaud, 43 ans, a été éborgné le 8 décembre 2018.

Clément, 17 ans, a été blessé à la joue le 8 décembre 2018.

Marien, 27 ans, a eu la main doublement fracturée le 8 décembre 2018.

David, 31 ans, a eu le nez fracturé, une narine sectionnée et un hématome à la lèvre supérieure le 8 décembre 2018.

Fabien, 30 ans, a eu le testicule gauche fracturé, nécessitant son ablation, le 15 décembre 2018.

Léa a eu un os de son pied broyé et un "trou" témoignant de la force de l'impact de la balle le 15 décembre 2018. Elle a dû se déplacer en fauteuil roulant et utiliser des béquilles pendant plusieurs mois.

Anastasia s'est retrouvée avec un trou dans la cheville et une entorse le 22 décembre 2018.

Floriane Chabot a eu le mollet nécrosé le 12 janvier 2019. Elle a subi plusieurs interventions. Elle aussi, elle a été obligée de se déplacer longtemps en fauteuil roulant.

David Soria a eu le nez cassé et 9 points de suture le 5 janvier 2019.

Olivier Béziade, 51 ans, a subi une triple fracture au niveau du crâne, une hémorragie cérébrale, des blessures aux pommettes et à la langue le 12 janvier 2019. Il a du être placé en coma artificiel suite à une hémorragie cérébrale. Il est aujourd'hui handicapé.

Martin a été blessé à la jambe le 1^{er} mai 2019.

Alban a été blessé à la tête le 1^{er} mai 2019.

Tous et toutes participaient au mouvement « Gilets Jaunes » pour exiger plus de justice sociale, plus de justice fiscale, plus de justice écologique et une réelle démocratie.

Mais nous n'oublions pas non plus Benjamin Vaucher, 23 ans, simple badaud, qui a perdu un œil et a eu 6 fractures des os de la face et du nez le 12 janvier 2019.

Ici à Bordeaux, le collectif Contre Les Abus Policiers, le C.L.A.P33, a recueilli les témoignages des ces êtres qui ont vu leur vie basculer avec souvent la perte de leur emploi, des familles qui explosent.

Beaucoup sont dans une grande détresse psychologique et financière. Et beaucoup ne manifestent plus car ils savent qu'aujourd'hui, à tout moment, une politique du maintien de l'ordre brutale peut s'abattre dans la rue.

Le collectif des Mutilé.e.s pour l'Exemple, dont je fais partie, peut témoigner au niveau national de l'ampleur des dégâts physiques et mentaux infligés par ces armes qui ne sont pas censées nous tuer mais dont l'utilisation fut pourtant fatale à Zineb Redouane, le 2 décembre 2018 à Marseille.

Le 12 septembre 2020, Monsieur Pierre Hurmic a signé avec une soixante d'élue.e.s une tribune exhortant le Gouvernement à décider d'un moratoire sur le déploiement de la 5G ; moratoire que notre groupe était prêt à voter avant que l'idée ne fût finalement abandonnée.

L'un des arguments avancés dans cette tribune était que « l'histoire récente nous [avait] largement démontré qu'une vigilance citoyenne est toujours nécessaire en matière de santé publique. »

De même, il y était clairement demandé pour les communes le droit à la subsidiarité concernant l'application du principe de précaution.

Pour rappel, le principe de subsidiarité vise à privilégier le niveau inférieur d'un pouvoir de décision aussi longtemps que le niveau supérieur ne peut pas agir de manière plus efficace.

Le 28 novembre dernier, Monsieur Hurmic s'est rendu à la manifestation contre la loi « Sécurité globale ».

Le maire se montre ainsi soucieux du bien-être des Bordelais et des Bordelaises, prêt à monter au créneau national pour défendre leur intérêt. Nous n'en attendons pas moins.

Que l'on soit d'accord ou non avec les multiples revendications portées par le mouvement « Gilets Jaunes », il est inadmissible que des manifestant.e.s pacifiques soient mutilé.e.s sur la place Pey Berland. Il est inadmissible que leur vie soit mise en danger parce qu'ils/elles exercent leur droit de s'opposer à une politique qui les précarise et les méprise. Il est inadmissible que la France soit le dernier pays européen à utiliser la grenade GLI-F4 pour le rétablissement de l'ordre. Cette grenade, donc, qui m'a arraché la main le 8 décembre 2018.

Trente cinq ophtalmologistes de renom, dont des professeurs et maîtres de conférence à l'université, ont fait parvenir au chef de l'État le 6 février 2019 une lettre dans laquelle ils demandaient un moratoire sur l'utilisation des L.B.D, ayant constaté qu'il était la cause de très nombreuses blessures oculaires - s'apparentant à des blessures de guerre - lors des manifestations.

Serait-il dès lors envisageable, qu'emboitant leur pas, le Maire de Bordeaux s'engage à exiger du Gouvernement un moratoire sur l'utilisation et la commercialisation d'armes de quatrième catégorie, et d'interdire leur utilisation par la police ou la gendarmerie contre des attroupements ou manifestations ; pourrait-il - même de manière symbolique - décréter lui-même un moratoire et une interdiction en ce sens sur l'ensemble de la commune ?